



VILLE DE WATTEN

# LES INFOS MUNICIPALES



Octobre 2017

# Wattennaises

## Le mot du maire

*Chers Wattennais, chères Wattennaises,*

**J**E salue le retour au sein du Conseil Municipal de Daniel Delhaye après la démission, pour convenances personnelles, de Annick Sagniez que je remercie pour ses trois ans et demi d'investissement.

- Notre commune bouge dans tous les domaines : **sécurité, travaux et urbanisme** (voir dernière page).
- **Madame Chantal Théretz a fait valoir ses droits à la retraite**, après 15 ans de présence comme bibliothécaire, en plus de 15 années passées comme bénévole. Je tiens à la remercier pour son grand professionnalisme. Elle est remplacée par Madame Aline Harlay.
- **Après des fonctions comme conseiller général et député, Monsieur Jean-Pierre Decool vient d'être élu Sénateur du Nord.** Il représentera plus de 600 communes ! Une chance pour notre territoire !
- **Avoir une ville propre est le devoir de chacun. Après la création de la sous-commission Watten Propre, je viens**

**de prendre un arrêté pour l'entretien des caniveaux et des trottoirs, face aux mauvaises herbes et à l'obligation de déneigement.** Arrêté pris en raison de nos moyens. Je compte sur votre civisme et l'intérêt que vous portez à notre et à votre commune.



**Daniel Deschodt**

### Un arrêté peut imposer de nettoyer devant sa porte

Une décision reconnaît au maire la possibilité, par arrêté, d'imposer aux riverains de balayer et de désherber les trottoirs et les caniveaux devant leur habitation (CE du 15.10.80, n°16199 18740). Une réponse ministérielle récente précise toutefois que cette possibilité est laissée à la libre appréciation du maire en fonction des moyens dont dispose la commune, et qu'il n'existe pas d'obligation de principe pour les riverains de déneiger devant chez eux en l'absence d'un arrêté dans ce sens (réponse min. n°16394, JO Sénat du 3.3.11).

**Cimetière** - Le nettoyage des tombes est autorisé jusqu'au 30 octobre. Merci pour votre compréhension.

### INFOS SIROM FLANDRE NORD

#### Ramassage des ordures ménagères

- Collecte des ordures ménagères et emballages : sortir les poubelles la veille de la collecte ; passage dès 6h le jeudi
- En cas de jour férié le jeudi : collecte anticipée ou reportée. Si le jour férié tombe un autre jour que le jeudi, la collecte a bien lieu le jeudi.
- **Ainsi il y aura bien ramassage des poubelles les jeudis 2 et 9 novembre, 21 et 28 décembre, et 4 janvier.**
- En cas de problème de collecte, merci d'appeler le 03.28.62.03.96

- En cas de problème de conteneurs, contactez le 06.74.79.20.01

#### Encombrants : en 2018

- **Prochain ramassage des encombrants l'année prochaine en 2018 !** (Pas d'encombrants en octobre 2017)

#### Verre : à déposer dans les bacs à verre

- **Par respect des riverains, ne pas déposer votre verre entre 21h et 8h. Merci pour eux !**
- En cas de présence de verre dans les ordures ménagères ou dans les emballages, les poubelles ne seront pas

collectées. **Après avertissement, vous pouvez être verbalisés.**

#### Nouveaux horaires à la Déchetterie de Cappellebrouck

760 route de Lynck, tél.: 03.28.29.09.99

- Jusqu'au 30 octobre ouvert du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h ; le dimanche 10h-12h (fermée les jours fériés)
- Du 2 novembre au 28 février ouvert du lundi au samedi 10h-12h30 et 13h30-17h (fermée dimanche et les jours fériés)

**SIROM Flandre Nord**

SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

### Infos permanences en mairie



- **Aide sociale, dossiers MDPH, colis alimentaires :** permanence le vendredi de 10h à 12h de Mme Annie Deprecq, vice-présidente du CCAS.
- **Demandes de logement :** permanence le lundi de 14h à 16h de Mme Anne Rousselle, qui est dorénavant Conseillère déléguée aux affaires scolaires et sociales.

- **Sécurité sociale :** uniquement sur rendez-vous le mercredi de 9h à 12h (pas de permanences pendant les vacances scolaires), appelez le 36.46 ou effectuez vos démarches sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

- **CAF :** le lundi de 9h à 11h30 (pas de permanences pendant les vacances scolaires). Infos sur : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) et tél. : 0810.25.59.80
- **Assistants sociaux :** secteur de Mme Landy le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 14h à 16h en mairie / secteur de Mme Dewaele tous les mardis de 9h à 11h au Centre socio-culturel
- **Cellule emploi de la CCHF :** le lundi matin, renseignements au 03.28.29.09.99 et plateforme emploi sur [emploi.cchf.fr/](http://emploi.cchf.fr/)



**Défibrillateurs Automatiques Externes (DAE) :** Office de Tourisme (accès 24/24h) et salles Lecoq, Besson et Harlay.

# Réunion du conseil municipal du 2 octobre 2017

**Le conseil municipal s'est réuni le 2 octobre 2017 à 19h00 sous la présidence de M. Daniel Deschodt maire.**

Étaient présents : M. Deschodt, M. Avart, M. Penez, M. Dambricourt, Mme Rousselle, M. Berquez, Mme Questier, M. Vermeersch, Mme Danset, Mme Erckelbout, M. Vanpoperinghe, Mme Ledez, M. Delhaye, Mme Deram, M. Crépin, Mme Lamarque, M. Blin, M. Marie. Excusés : Mme Cousaert, Mme Dufour (procuration à M. Questier), Mme Isola (procuration à Mme Danset), M. Duval (procuration à M. Dambricourt), M. Ducrocq (procuration à M. Deschodt).

En ouverture de séance M. le maire souhaite la bienvenue à M. Daniel Delhaye suivant de la liste majoritaire qui remplace Mme Annick Sagniez démissionnaire. Suite à cette démission il informe le conseil qu'il a nommé Mme Anne Rousselle comme conseillère déléguée aux affaires sociales et à la vie scolaire et que Mme Vanessa Danset, suivante sur la liste des élus communautaires, siège désormais à la CCHF.

▪ **Bloc sanitaires Brachet, signature des marchés** : M. le maire informe le conseil que la commission d'appel d'offres a retenu les entreprises pour la construction des nouveaux sanitaires de l'école Brachet pour

un montant HT de 175 251,51 €, inférieur de 16 104 € à l'estimatif. Les entreprises suivantes ont été retenues :

- Lot 1 gros œuvre : Vuylsteker (Loon-Plage) 70 157,03 €
- Lot 2 charpente et couverture : ECR (Wormhout) 13 332,88 €
- Lot 3 menuiserie et cloisons : MNBK (Grande-Synthe) 35 300,00 €
- Lot 4 carrelage : CRC (Calais) 10 370,79 €
- Lot 5 plomberie chauffage : Sanichauff (Arques) 27 081,53 €
- Lot 6 électricité : Demeyer (St-Pol/Mer) 15 354,28 €
- Lot 7 peinture : Decopub (Volckerinckhove) 3 655,00 €
- S'ajoutent la mission de contrôle technique pour 2 300,00 € et la mission coordination sécurité pour 1 760,00 € attribuées à l'Apave.
- **Subvention au secours populaire français (cyclone des Antilles)** : une subvention de 500 € au secours populaire français a été attribuée pour contribuer à l'aide aux sinistrés suite à cette catastrophe naturelle.
- **Enfouissement réseaux secteur St-Antoine - coordination des travaux télécom et éclairage public** : le devis d'étude et de coordination des travaux s'élève à 762 € TTC et les travaux de coordination France Telecom et éclairage public à 17 972,15 € qui seront pris en charge par la commune.
- **Finances - décision modificative** : une décision budgétaire modificative pour un montant s'équilibrant en recettes et

dépenses de 20 900 € en fonctionnement et de 40 000 € en investissement a été votée.

- **Siden-Sian, nouvelles adhésions modificatives statutaires** : le conseil accepte les nouvelles adhésions de communes ou groupement de communes à ce syndicat.
- **Vente ancienne mairie - complément à la délibération, désignation de l'acheteur** : suite à la vente de l'ancienne mairie à M. Emmanuel Doutrelant, ce dernier, par l'intermédiaire de son notaire, a demandé à ce que la vente puisse être faite « à toute personne physique ou s'y substituant ». Le conseil a accepté cette modification.
- **Montant 2017 de l'indemnité de gardiennage de l'église** : le conseil a attribué l'indemnité prévue par la circulaire préfectorale au Père Jacques Duquesne, curé de la paroisse résidant au presbytère de Watten, soit un montant annuel de 479,86 €.
- **Rédaction d'un arrêté relatif à l'entretien des caniveaux (balayage, désherbage...)** : M. le maire informe le conseil qu'il envisage de prendre un arrêté municipal prescrivant le balayage, le désherbage et le déneigement qui devront être réalisés par les riverains. Après discussion le conseil approuve la prise de cet arrêté, sauf M. Blin et M. Crépin.
- **Régie internet bibliothèque** : le Conseil eu égard à la très faible utilisation de la connexion internet ouverte à la bibliothèque décide de supprimer la régie de recettes.

## Nouveau à Watten : la Ronde Enfantine, halte-garderie itinérante

**Accueil à la salle Saint-Gilles ! Pour les enfants de 4 mois à 6 ans**

▪ **Le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h** ▪ Renseignements au tél. : 06.07.65.07.22 et par mail à : [larondeenfantine@cc-hautsdeflandre.fr](mailto:larondeenfantine@cc-hautsdeflandre.fr)



## Dératisation : lundi 30 octobre campagne 2017

**Dans le cadre du maintien de la salubrité publique, une distribution de produits raticide et souricide sera organisée le lundi 30 octobre 2017.**

- **Chacun est responsable de l'usage de ces produits raticides et souricide.**
- **Un rappel à la loi** : selon l'article R.655-1 du Code Pénal, donner volontairement la mort à un animal domestique est puni d'une amende de 1 500 €, et selon l'article 521-1, exercer des sévices graves envers un animal domestique est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende.
- **La remise des produits sera assurée par un agent aux heures et points de distribution suivants le lundi 30 octobre 2017 :**

9h00	collège Jacques Prévert 80 rue de Millam
9h15	résidence du Boudyck 105 rue de la Colme
9h30	station de relevage rue de la Colme
10h00	parking rotonde des Jacinthes
10h30	parking mairie place Roger Vandenbergue
11h00	rond-point 54 rue de l'Ermitage
11h30	parking place du Capitaine Leveaux
12h00	salle des sports Harlay rue de la Colme
13h30	terrain du Club canin rue Paul Mortier
14h00	gendarmerie rue Vandesmet
14h30	124 rue Pascal Leulliette
15h00	école maternelle Drila allée des Roses
15h30	ateliers municipaux 49 rue de Wattendam

▪ **Les personnes n'ayant pu se rendre aux points de livraison pourront retirer les produits en mairie à compter du lundi 6 novembre 2017.**

## Accueils périscolaires matin-midi-soir 2017-2018

**L'accueil périscolaire permet d'accueillir les enfants avant et après l'école, dans un cadre sécurisé.** Carte



d'adhésion au Centre socio-culturel obligatoire pour l'adhésion

- Dossier d'inscription à récupérer au Centre socio-culturel
- Le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h45, de 12h à 13h30, et de 16h15 à 18h30
- Les tarifs s'établissent suivant votre quotient familial ▪ Renseignements au Centre socio-culturel au 03.21.88.34.77 ou à : [secretariat.cswatten@gmx.fr](mailto:secretariat.cswatten@gmx.fr) ou sur Facebook [cswatten.stgilles](https://www.facebook.com/cswatten.stgilles)

Institution du Sacré Cœur

## Anaclet Letissier nouveau directeur du collège

Il succède à Mme Delecourt, partie en retraite en juin dernier. Professeur de néerlandais et d'allemand, il était auparavant directeur de l'institut agricole d'Hazebrouck. Il a également été directeur du collège cardinal Lienart de Tourcoing.

## Informations pratiques

### Information animaux perdus, trouvés ou abandonnés

- Un partenariat avec la Fondation « 30 Millions d'Amis » a été mis en place pour le trappage des chats errants ou abandonnés en vue de leur stérilisation. Vous pouvez nous signaler les chats errants pour organiser au mieux les campagnes de trappage au 03.21.88.26.04
- La commune dépend de la SPA de Saint-Georges-sur-l'Aa. Elle recueille et héberge les animaux abandonnés, perdus ou maltraités et leur trouve un foyer. Tél. : 03.28.23.07.00
- Animaux trouvés ou perdus ? Un seul interlocuteur, Michel Kerfysier, appelez le 06.76.25.14.13
- Déposez vos couvertures en mairie pour les refuges animaliers.



### Quoi de neuf pour vos démarches administratives ?

- **PACS (Pacte Civil de Solidarité)** : il sera possible d'enregistrer un PACS en mairie dès le 2 novembre 2017. Il est aussi possible de faire enregistrer un PACS chez un notaire
- **Cartes grises** : les guichets cartes grises pour les certificats d'immatriculation en sous-préfecture de Dunkerque ont été fermés au 1er septembre 2017. Les nouvelles demandes doivent être effectuées uniquement par internet
- **Modification de la procédure de demande de permis de conduire international** : pour obtenir un permis de conduire international, vous devez adresser un dossier complet à : Préfecture de la Loire-Atlantique – CERT EPE-PCI, 6 quai Ceineray BP 33515, 44035 Nantes cedex 1.
- **Retrouvez l'ensemble des téléprocédures mises en place par le ministère de l'Intérieur** (paiement des amendes, associations, dépôt de plainte, vidéo-protection...) sur : [www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-tele-services](http://www.interieur.gouv.fr/A-votre-service/Mes-demarches/Mes-tele-services)



### Une mutuelle communale à tarif de groupe pour les Wattenais

- L'ensemble des habitants de la commune peut bénéficier d'une mutuelle à tarif de groupe. A ce jour une vingtaine de personnes profite de cette mutualisation.
- Contactez Jean-Charles DEVYNCK, correspondant local au tél. 06.20.11.58.43.



### Association Entr'Aide

- Entr'Aide, structure d'insertion par l'activité économique (SIAE), met à disposition des personnes pour effectuer des services de proximité auprès des particuliers, des collectivités, des entreprises et des associations.
- Horaires : permanence en mairie le jeudi après-midi de 15h à 17h, tél. 03.28.23.80.70



### Isolation des combles à 1 euro

Contact sérieux : [isoler-combles.com](http://isoler-combles.com)  
Attention ce dispositif pourrait disparaître en 2018.

### Informations

Communauté de  
Communes des Hauts de Flandre



#### ▪ Concours photo 2017 : Bizarre, bizarre... sur notre territoire !

Ouvert aux habitants de la CCHF, à gagner 400 euros de bons d'achat à valoir dans les commerces de proximité de la CCHF. Envoyer 2 photos maximum avant le 15 novembre par mail à : [photoclubdebergues@gmail.com](mailto:photoclubdebergues@gmail.com) en précisant vos nom, prénom, titre et lieu de la prise de vue. Contact: Communauté de Communes des Hauts de Flandre au 03.28.29.09.99

#### ▪ Permanences sans rendez-vous d'André Figoureux, président de la CCHF, le vendredi de 14h à 15h30 :

- 20 octobre, pôle de Wormhout, 7 Candaele Strate  
- 27 octobre, pôle de Cappellebrouck, 760 route de Lynck  
Renseignements au 03.28.68.29.78.

#### ▪ Permanences de l'Architecte des Bâtiments de France sur rdv,

obligatoire 10 jours au moins avant la permanence, au 03.28.29.09.99. Au 2ème étage de la CCHF, 468 rue de la Couronne de Bierne à Bergues.

### Bienvenue

- Nathan DECONINCK né le 25 juin 2017 à BLENEDECQUES, fils de David et Marie-Ange LELEUX
- Thyméo VANESTE né le 14 juillet 2017 à BLENEDECQUES, fils de Jérôme et de Jennifer DUPONT, 55 rue de Dunkerque
- Lyana DUBIEZ née le 14 juillet 2017 à BLENEDECQUES, fille de Jérémy et d'Allison AVEZ, 2 rue St-Gilles apt. 4
- Ezia MARCANT née le 17 juillet 2017 à GRANDE-SYNTHE, fille de Thomas et de Mandy VERRAES, 12 rue Pascal Leulliette
- Clara VANDENBUSSCHE née le 25 juillet 2017 à BLENEDECQUES, fille de Jérôme et de Justine STERCKEMAN, 16 rue des Marguerites
- Soenn AVENIA né le 07 août 2017 à BLENEDECQUES, fils de Kévin et de Margot VOISIN, 17 cité Jeanne d'Arc
- Antonin CLAIS né le 08 août 2017 à BLENEDECQUES, fils de Guillaume et de Lucie BAYARD, 36 rue de la Colme
- Thyméo JANSOONE né le 18 août 2017 à GRANDE-SYNTHE, fils de Jérôme et d'Audrey ROLLAND, 10 cité Jeanne d'Arc

### Tous nos vœux de bonheur

- Elodie DARSY et Damien DECLERCK le 12 août 2017

### Ils nous ont quittés

- Mme Véronique DEMARTHE, 79 ans, 6 rue des glaïeuls, décédée le 28 juillet 2017
- Mme Claudine GUIFFROY épouse de Maurice CHARLEMAGNE, 83 ans, 8 rue de l'ermitage résidence Denvers, décédée le 02 août 2017
- Mme Marie DUCAMP veuve de Paul DELEFORGE, 103 ans, 6 rue de l'ermitage EHPAD St-Hilaire, décédée le 05 août 2017
- M. Albert PICQUENDAR veuf de Onège DESMOUDT, 98 ans, 6 rue de l'ermitage EHPAD St-Hilaire, décédé le 25 août 2017
- M. Julien VERCOUTRE époux de Nicole DECROIX, 85 ans, 46 rue Pascal Leulliette, décédé le 17 septembre 2017
- Mme Odette COUVELAERE veuve de Benoît HENNON, 90 ans, 8 rue des bleuets, décédée le 22 septembre 2017
- M. Jacques MICHEL époux de Marie-Rose POTDEVIN, 81 ans, 66 rue de Millam, décédé le 29 septembre 2017

## SECURITE

- **Rue Pascal Leulliette, deux radars pédagogiques** ont été mis en service, en attendant l'arrivée des deux quais pour les autocars du Conseil Départemental en forme de chicane, qui réduira la vitesse sur cet axe très fréquenté. ▪ **Attention !** Nouvelles disposition de circulation rue de Wattendam et rue Saint-Gilles !
- **Parc des Tuileries** : rehaussement du pare ballons par rapport à la voie ferrée.



## URBANISME

- **Accession** ▪ Avec la démolition de la ferme Coubronne, plus de vingt parcelles seront disponibles rue Pascal Leulliette. ▪ Rue de Millam : trois parcelles, un terrain vendu et permis de construire accordé, pour les deux autres compromis de vente en cours.
- **Location** ▪ Dans les mois à venir, deux locations rue de la Colme, quatre place de la République et treize plains-pieds à la ZA Vandemet.

## Événements à venir

- **Exposition Première Guerre Mondiale** jusqu'au 28 octobre à l'Office de Tourisme, 12 rue de Dunkerque, tél. 03.21.88.27.78
- **Election de Miss Watten 2018** le dimanche 22 octobre à la salle St-Gilles
- **Nos musées ont du goût : « La pomme dans tous ses états »** le samedi 28 octobre de 14h30 à 17h30 au Musée des Archers de Watten, renseignements au 03.21.88.27.78
- **Défilé de la St-Martin** le vendredi 3 novembre dès 18h et à 19h à la salle St-Gilles
- **Exposition de Sculptures par Michel Verclytte** du 4 au 25 novembre à l'Office de Tourisme, 12 rue de Dunkerque, tél. 03.21.88.27.78
- **Repas Karaoké du Smatch Club** samedi 4 novembre salle St-Gilles, tél. 06.61.12.18.35
- **Thé dansant avec Cédric Depret et Seb Presta** le mardi 7 novembre dès 12h (résa. Watt'en fête 06.71.18.07.52 ou 03.21.95.56.01) ▶
- **Commémoration de l'Armistice 1914-18** le samedi 11 novembre, 9h30 messe à Nieurlet, puis 11h30 à Watten défilé et dépôt de gerbes au Monument aux Morts place de la République
- **Brocante couverte de l'Amicale du personnel de la mairie** le samedi 11 novembre à la salle Jean-Marie Harlay, entrée 0,50€. Tarif : 2,50€/m, tél. : 03.21.88.26.04
- **Marche au fil de l'eau pour le Téléthon** le dimanche 12 novembre départ à 8h30 de Brouckerque, arrivée à Watten 11h30 au 1000 Clubs. Vente de badges pour le Téléthon
- **Concert de la Ste-Cécile de l'Harmonie Batterie L'Amicale** le dimanche 12 novembre 16h à la salle St-Gilles (4€ l'entrée, 2€ pour les - de 18 ans, 1€ reversé au profit du Téléthon)
- **Loto de l'APEL de l'Institution du Sacré-Cœur** le 17 novembre salle St-Gilles
- **Tournoi FIFA** le samedi 18 novembre salle St-Gilles, par Watten Futsal
- **4<sup>ème</sup> Week-end des Arts Martiaux** les 18 et 19 novembre, salle Harlay, en faveur du Téléthon (ASC karaté full contact au 06.19.29.39.53)
- **Spectacle à l'abbaye « L'histoire ed' Marie Grouette »** les 25 et 26 novembre à 18h, gratuit, par Le Conservatoire, tél. 06.70.74.30.78 ▶
- **Fête de la Ste-Cécile** le dimanche 26 novembre
- **Marché de Noël** les 2 et 3 décembre à salle Harlay par Watt'en fête
- **Fête de la Ste-Barbe** le dimanche 3 décembre
- **Cérémonie et hommage aux morts pour la France** le mardi 5 décembre
- **Lâcher de ballon avec les écoles pour le Téléthon** le vendredi 8 décembre
- **Téléthon 2017** le samedi 9 décembre, vente de crêpes et croques (place République)
- **Quinzaine commerciale** du 10 au 31 décembre
- **Don du sang** le 15 décembre dès 9h salle St-Gilles, venez nombreux !
- **Arbre de Noël du Centre socio-culturel** le 16 décembre
- **Tournoi de Futsal** le 16 décembre à la salle Harlay
- **Fête de Noël de l'Institution du Sacré-Cœur** le 16 décembre
- **Randonnée VTT pédestre « La Miche »** le dimanche 17 décembre
- **Fête de Noël des écoles Brachet et Drila le mardi 19 décembre**
- **Noël du jeune basketteur** le 20 décembre à la salle Harlay
- **Arbre de Noël du Club Sportif de Watten** le 23 décembre



## INFOS TRAVAUX



- **Fin du chantier de la rue Pascal Leulliette**, notre commune est totalement dotée de l'assainissement collectif (sauf les extrémités). Un bel exemple de l'intérêt de la mutualisation des coûts (le SIVOM pour la quasi-totalité, puis la CCHF).
  - **Travaux pour se préserver des inondations rues de Millam et de la Colme** effectués à la pompe de relevage (par Noréade), en attendant d'autres aménagements à venir.
  - **Parking de la cantine municipale** réhabilité (par la CCHF).
  - **Programme de gravillonnage** réalisé ces dernières semaines dans l'ensemble de la commune (par la CCHF).
  - **Allée des Tulipes** : les travaux avancent bien ▪ La fin des travaux d'enfouissement du réseau électrique est prévue fin novembre ▪ Les travaux de réfection de voirie auront lieu début décembre.
  - **Rue Saint-Antoine** : l'ouverture de la Maison médicale se fera certainement en janvier ▪ Enfouissement des réseaux électriques ▪ Permis de construire de la chapelle Saint-Antoine obtenu
  - **Rue de la Colme** : changement d'une conduite d'eau potable.
  - **Construction du bloc sanitaire de l'école maternelle Brachet** : estimation des travaux : 191 355 € HT ▪ Après consultations, les travaux reviendront à 175 251 € HT (7 lots) ▪ Il faut y ajouter : l'étude de sols 1 105 €, les honoraires de l'architecte M. Guy Tavart 20 709 €, les frais de contrôle technique et de sécurité 3 060 €, l'achat du terrain il y a 4 ans 25 300 € ▪ TOTAL : 225 825 €  
▪ **Subventions obtenues** : 122 724 €, Etat 36 600 €, CCHF (fonds de concours) 78 242 €, Réserve parlementaire de notre ex-député Jean-Pierre Decool 7 700 €, Part communale 103 101 € ▪ Les enfants et les enseignants bénéficieront de sanitaires dignes du 21<sup>ème</sup> siècle.
- En plus des nombreux travaux réalisés par les employés municipaux !**

## Commerces et artisanat

### Cabr' Auto Clean

Nettoyage à domicile  
Contact : Jordan Cabre  
Tél. : 06.89.58.11.92  
cabrauto-clean@gmail.com  
Facebook : CabrAuto-Clean



**AYEZ LE REFLEX  
COMMERCE LOCAL !**



Retrouvez Watten sur internet  
et les réseaux sociaux !  
[www.watten.fr](http://www.watten.fr)



Inscrivez-vous à la lettre d'information en envoyant  
votre demande à [newsletter@watten.fr](mailto:newsletter@watten.fr)  
Suivez-nous sur les réseaux sociaux !

